

Réunion de Conseil Municipal du Mercredi 09 Septembre 2020

Par suite d'une convocation le 03 Septembre 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis le Mercredi 09 Septembre 2020 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Fabien CHARPENTIER, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice sauf Monsieur François-Xavier HUPPE, absent excusé.

ORDRE DU JOUR : Commissions Communales, création d'un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe, désignation membre CLECT, décision modificative et questions diverses.

- **Commissions Communales :**

Voir tableau des commissions

- **Création du poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe :**

Monsieur le maire informe que la secrétaire de mairie, Madame Aurore SCHLEICHER a donné sa démission avec effet au 1^{er} Novembre. Une remplaçante ayant été trouvée, il convient de créer le poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe à compter du 15 Octobre.

- **Désignation du membre de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) :**

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Damien PARADIS comme membre représentant de la Commune à la CLECT.

- **Décision modificative :**

Suite à l'acceptation d'un devis concernant la réalisation d'un terrain de pétanque, le Conseil décide de procéder à une décision modificative à savoir :

- A l'article 615232 « Réseaux » : - 2 100.00€
- A l'article 2181 « Installations générales et aménagements divers » : + 2 100.00€

Questions diverses :

- **Réalisation d'un terrain de pétanque :**

Le Maire présente au Conseil un nouveau devis pour la création d'un terrain de pétanque. Le montant étant nettement inférieur aux deux derniers devis déjà proposés, le Conseil décide d'accepter celui-ci pour un montant de 2 053.48€ TTC.

- **Monument aux morts :**

Le Conseil décide de demander un devis à la société Granimont pour déplacer le Monument aux morts et aménager l'endroit pour déposer la gerbe.

- **Nuisances sonores City Stade :**

Le Conseil décide de faire un arrêté afin de limiter l'accès à des horaires déterminés.

- **Merlon :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la réponse émanant de la Communauté Urbaine du Grand Reims concernant les inondations. Il informe qu'une réunion est organisée concernant une étude hydraulique globale des bassins viticoles. Les eaux n'étant pas pluviales mais des ruissellements agricoles et viticoles, la charge incombe à la Commune concernant l'étude de ce dossier.

- Voirie – Rue de Champagne:

Le Conseil décide de couper les quatre arbres Rue de Champagne afin que les racines ne détériorent pas la voirie. Le conseil propose de placer des hauts et gros pots de fleurs à la place.

Monsieur Geoffrey LEMOINE demande également que les ronces sur le trottoir le long de la mairie soient coupées.

Séance levée à 21h40